

ACADEMIE DE
ORLEANS - TOURS

COLLEGE JOSEPH PAUL-BONCOUR
BP 54 – BD JEAN MOULIN
41110 ST AIGNAN SUR CHER

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
04/04/2022**

Année scolaire : 2021-2022

Numéro de séance : 4

Date de convocation : 21/03/2022

Présidence de : M. GALLAND, PRINCIPAL

Quorum : 16

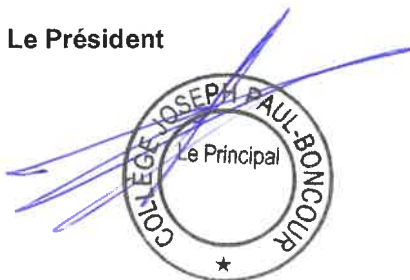
Nombre des présents : 18

Nombre d'absents excusés : 12

SOMMAIRE DES QUESTIONS TRAITÉES	Décision Avis Vote Extrait Motion	page	Numéro d'acte	Pièces jointes	
				désignation	N°
I. Conseil d'administration					
1. Adoption du P.V. de séance du 27/01/2022	Avis				
II. Gestion financière					
1. Présentation du compte financier 2021	Acte				
2. Adoption du compte financier 2021	Acte				
3. Contrats et conventions	Acte				
4. DBM	Acte				
5. Admission en non-valeur	Acte				
6. Objets confectionnés					
III. Questions diverses					

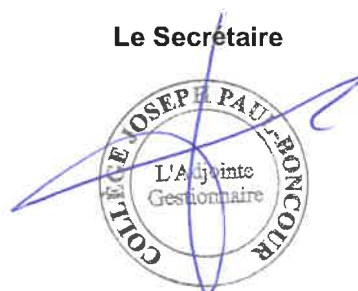
Signatures

Le Président



COLLEGE JOSEPH PAUL-BONCOUR
Le Principal

Le Secrétaire



COLLEGE JOSEPH PAUL-BONCOUR
L'Adjointe
Gestionnaire

PRESENCE AU CONSEIL

Séance du : 04/04/2022

Qualité		Titulaires				Suppléants			
		Nom – Prénom	P	A	E	Nom-Prénom	P	A	E
Administration	Chef d'établissement	Galland - Nicolas	X						
	Adjointe	Nadeau - Emeric			X				
	Gestionnaire	Ledys - Christine	X						
	CPE	Busseuil - Jennifer	X						
	Directeur Segpa	Lavaux - Valérie	X						
Elus locaux	Collectivité de rattachement	Sartori - Philippe			X				
		Cadoret - Stéphane			X				
	Groupement de commune	Carnat - Eric	X						
	Commune siège	Gomes - Zita	X						
Personnalité qualifiée		Bussereau-Valtel - Delphine		X					
Total		10	6	1	3				
Personnels de l'établissement	Personnels d'enseignement	Aulnette - Amélie	X						
		Rousset - Thomas			X	Norenberg - Steven	X		
		Rioland - Grégory			X	Jégou - Chloé	X		
		Cartier - Marie	X						
		Delalande - Catherine	X						
		Sellier - Karine	X						
		Tissidre - Anthony			X				
	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de sante	Bachelier - Marie-Lise	X						
		Rémond - Delphine			X				
		Renard - Fabienne			X				
Total		10	5	5		2			
Parents d'élèves et élèves	Elus parents d'élèves	Boucher - Isabelle	X						
		Moulon - Magali	X						
		Pinguet - Christophe	X						
		Plumerant - Marianne			X	Cochon - Carine	X		
		Charbonnier - Carole			X				
		Cayet - Céline			X				
		Cailleaux - Sophie			X				
	Elèves	Lemant-Barjolle - Swan	X						
		Rioland - Noah			X				
		Derlon - Almanzo			X				
Total	30	10	4	6		1			

Invitées : Mme ROUFFETEAU, Agent comptable du Lycée Dessaignes et Mme RAVINEAU, chargée du suivi du collège à l'agence comptable

RUBRIQUE I. CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le quorum étant atteint, Monsieur le Principal ouvre la séance à 18h00.

1. Adoption du PV du 27 janvier 2022

Vote : ACTE – AVIS – VOEU

- Pour : 22
- Contre : 0
- Abstention : 0

2. Gestion financière

2.1 – COMPTE FINANCIER

Mme l'Agent comptable présente le compte financier 2021 et rappelle que ce document retrace l'exécution du budget voté en novembre 2020. Elle constate les réalisations par rapport aux prévisions. Il permet la mise en examen des comptes qui seront transmis à l'autorité académique, à la collectivité de rattachement et au Pôle National d'Apurement Administratif.

Le compte financier est soumis à l'approbation du conseil d'administration par deux votes :

- Arrêté des comptes
- Affectation du résultat

Les recettes prévisionnelles s'élèvent à 401 828.66€

Les ouvertures de crédits sont de 473 083.51€

Le prélèvement prévisionnel sur Fonds de roulement est de 54 053.00€ réparti en :

- ALO 37 0553 € au budget, 2500 € pour du matériel en salle des personnels et 3000€ en achat de mobilier
- SRH 1000€ au budget et 5000 € pour travaux
- OPC 17 000€

L'exercice 2021 ne s'est pas déroulé comme le prévoyait le budget :

- Des dépenses n'ont pas été faites
- On observe une moins value dans les recettes

Cela s'explique par la situation sanitaire. En AP beaucoup de projets n'ont pas vu le jour, même chose en VE. En revanche, on observe un déficit de -39 125.80 € en ALO, les charges sont restées les mêmes malgré le fonctionnement réduit.

Les annulations de voyages de 2020 ont engendré une situation compliquée car les modifications et corrections impactaient les exercices 2020 et 2021. Pour le voyage en Grèce les dernières écritures de correction se réalisent en 2022. Mme L'Agent comptable souligne l'importance du partenariat avec l'entreprise Trigano qui finançait par un don de 23 000 € ce dernier voyage, don remboursé sur l'exercice 2022.

Résultat (Recettes -Dépenses) : -15 416.23€

IAF : -18 206.81 (résultat corrigé des écritures d'amortissement)

FdR au 01/01/2021 : 241 141.09 €

FdR au 31/12/2021 : 235 353.64 €

227 jours de fonds de roulement pour une préconisation de 60 jours

La trésorerie est confortable, la situation du collège est saine.

Les reliquats de subvention sont réintégrés dans le budget suivant. Mme L'Agent Comptable attire l'attention sur certains reliquats de subvention assez anciens (2013/2014/2016) qu'il serait judicieux d'utiliser rapidement.

Mme l'Agent Comptable souligne un très bon partenariat avec les municipalités au vu de la part importante des subventions des communes, situation particulière au collège Joseph Paul-Boncour.

Au niveau du recouvrement des créances auprès des famille au titre de l'hébergement, Le taux de créances contentieuse est faible : 1.3 % des recettes ce qui indique un bon suivi des créances et un recours aux fonds sociaux en cas de difficultés des familles. Le recours au contentieux entraine des pertes financières par le coût de la procédure et en cas d'insolvabilité de la famille la créance est à la charge du collège.

1. Adoption du compte financier

Le Conseil d'administration adopte le compte financier 2021 sans réserve

Vote : ACTE – AVIS – VOEU

- Pour : 22
- Contre : 0
- Abstention : 0

2. Affectation du résultat sur un compte de réserve unique

Le résultat déficitaire de - 15 416.23€ inscrit au bilan du compte 129 sera affecté au compte réserves pour -28 399.58 € et au compte réserves SRH pour 12 983 .35 €

Vote : ACTE – AVIS – VOEU

- Pour : 22
- Contre : 0
- Abstention : 0

2.2 – CONVENTION BRIDGE

M. Le Principal présente la convention pour l'activité bridge mise en place depuis la rentrée. Suite à une modification de la convention au niveau national il convient de signer un nouvel accord avec la Fédération Française de bridge relative à l'activité bridge scolaire.

Vote : ACTE - AVIS - VOEU

Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0

2.3 – DBM

Mme l'adjointe gestionnaire présente deux DBM (Décision Budgétaire Modificative) :

- Prélèvement sur Fonds de Roulement de 899.00 € pour l'achat d'une machine à laver. Un devis a été fait pour la réparation de l'ancienne machine mais au vu du coût prévu, il est plus judicieux de la remplacer.

Vote : ACTE - AVIS - VOEU

Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0

- Prélèvement sur Fonds de Roulement de 800.00€ pour apurer les frais d'assurance liés à l'annulation du voyage en Grèce.

Vote : **ACTE** - AVIS - VOEU

Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0

2.4. CONTRAT

L'entretien annuel du mur d'escalade est assuré par la société Pyramide. Le coût annuel est de 940.00€ HT soit 1128.00€ TTC. Le contrat est renouvelé pour une durée de 3 ans du 01/01/2023 au 31/12/2025.

Vote : **ACTE** - AVIS - VOEU

Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0

2.5. OBJETS CONFECTIONNES

Les élèves de SEGPA ont organisé une vente de gâteaux. Dans le cadre des objets confectionnés, le prix de vente est calculé en fonction du coût des matières premières. Le prix de revient était de 1.80€ mais a été proposé à la vente à 2.00€ par erreur.

Mme L'adjointe gestionnaire demande l'autorisation d'encaisser le produit de la vente à 2.00€ au lieu de 1.80€.

Vote : **ACTE** - AVIS - VOEU

Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0

3 - INFORMATIONS DIVERSES

M. le Principal fait le point sur la baisse des IMP (Indemnités pour Missions Particulières)

2020/2021	2021/2022	2022/2023
9	8.75	7.25

Ces indemnités permettent de rémunérer les professeurs pour des actions spécifiques : référent numérique, organisation d'un voyage, jeunes reporters...

M. le Principal fait un point sur les travaux prévus.

L'installation d'un portique sur le parking par la municipalité est en cours : les poteaux de béton sont arrivés.

Les salles informatiques étaient vieillissantes et une dotation de 16 ordinateurs était prévue. Le département a proposé une dotation plus importante mais il fallait prendre une décision rapide. Après consultation de Mme Aulnette (professeur chargée de l'informatique) une refonte des salles informatiques a été décidée. Le choix a été fait d'équiper une salle de 28 PC neufs ce qui permet d'accueillir une classe entière et une salle de 18 PC neufs. Les salles sont déjà fonctionnelles. La dotation s'est élevée à 46 PC.

Le département prévoit l'installation de panneaux solaires sur les bâtiments C, D, G, I et sur la restauration sur 2 ans. Cela permettra au passage de revoir l'étanchéité du gymnase avant la pose des panneaux. Les travaux débuteront le 15 juin ce qui entrainera des difficultés de circulation entre la piste de course et les panneaux de baskets et le gymnase sera inutilisable.

D'autres part pour les bâtiments C et D les faux plafonds seront démontés et il faudra prévoir des changements de salle et veiller à la protection des TNI.

Mme GOMES demande s'il est prévu de revoir l'éclairage au gymnase.

Mme l'Adjointe Gestionnaire répond que ce n'est pas prévu mais précise que dans le collège le passage aux leds est en cours : l'administration, la salle des professeurs et certaines salles ont été équipées de dalles d'éclairage led mais cela prend beaucoup de temps aux agents chargés de la maintenance.

La réfection de la totalité des stores est programmée sur 4 ans avec un budget de 200 000.00€ dont 50 000€ dès 2022. La première tranche dès juin 2022 prévoit le remplacement d'une partie des stores du bâtiment D 2^{ème} étage, 1^{er} étage Bâtiment C et l'étage B fenêtres côté soleil en priorité ; Ces travaux entraineront sans doute des nuisances sonores, il faudra être patient.

Des travaux de ravalement de la façade étaient prévus, sans nouvelles pour l'instant, nous espérons que ce sera fait fin 2022.

Enfin la vie scolaire sera déplacée dans le hall d'accueil avec la création de deux bureaux pour la rentrée.

M. le Principal remercie la collectivité pour son investissement.

POINT EPIDEMIE

M. le Principal présente un graphique de l'évolution du nombre de cas de COVID au sein de l'établissement. Après un pic la semaine du 11 mars où on a recensé jusqu'à 30 cas, le nombre de malade est en baisse.

Suite à l'évolution du protocole, un courrier est envoyé systématiquement à tous les élèves de la classe si un élève est positif car tous sont considérés comme cas contact.

Le protocole interdit de donner les noms des personnes positives adultes comme élèves ce qui permettrait de mieux cibler les cas contacts réels. C'est pourquoi certains parents reçoivent ce courrier plusieurs fois dans la semaine.

INFORMATION APPLICATION PIX

L'application PIX présente dans l'ENT permet de valider les compétences numériques des élèves. En 3^{èmes} ceux-ci passent une certification qui valide leurs acquis de 4^{ème} et 3^{ème} et qui sera notifiée dans le livret de compétences de fin de 3^{ème}.

Le collège a jusqu'au 27 mai pour faire passer cette certification. Une épreuve de 2h sera organisée entre le 16 et le 20 mai.

ANIMATION HANDI SPORT

Dans le cadre du projet classe olympique, une animation est programmée en fin d'année scolaire avec l'association handi sport pour un montant de 350.00 €.

4 – QUESTIONS DIVERSES

Questions et remarques de parents relayées par les représentants des parents d'élèves :

- **Depuis quelques semaines, il n'y a plus de lecture en classe ; les différents professeurs répondent aux élèves : on verra à la fin du cours ... s'il reste du temps... et il n'en reste jamais.**

M. le Principal indique qu'il n'a pas eu le temps de se renseigner sur la question et que les faits évoqués manquent de précision. Des professeurs répondent que cela peut arriver en cas de contrôles prévus.

- **Pourquoi les enseignants ne répondent pas aux mails des parents alors qu'ils déplorent que les parents ne soient pas assez partie prenante dans la vie scolaire de leurs enfants.**

M. le Principal invite les parents à s'adresser à l'administration en cas de besoin. Mme Cartier précise qu'il est souvent plus pratique de passer par le carnet de liaison de l'enfant notamment pour prendre un rendez-vous avec un professeur.

- **Nous sommes privilégiés dans le fait de disposer d'un immense parking devant le collège et pourtant matin et soir les voitures s'arrêtent et se garent de façon arbitraire comme s'ils étaient en dépôt minute devant la gare. C'est dangereux pour tous et gêne la fluidité de circulation à des heures de pointe.**

M. le principal prend note de la question et va être attentif à la situation pour pouvoir en référer éventuellement à la gendarmerie.

- **Plusieurs parents non séparés ou divorcés ont reçu le bulletin du 2^{ème} trimestre 2 fois à une semaine d'intervalle. Vu le prix des timbres, attention.**

Effectivement une classe a reçu un deuxième bulletin par erreur. M. Nadeau s'en est rendu compte.

- **Lors des séances de piscine il s'avère que nos adolescents ne peuvent accéder aux cabines et doivent se changer ensemble**

La piscine ne dispose pas de cabines en nombre suffisant d'où le recours aux vestiaires collectifs comme cela s'est toujours pratiqué. Les professeurs d'EPS notent une gêne de certains adolescents et des demandes de port de T-shirt dans l'eau. Un point sera fait avec les professeurs d'EPS pour mieux cerner ce phénomène et y apporter une réponse.

- **Il semble que les enfants n'ont que 20 minutes pour manger. Et si trop lent ils doivent quitter le restaurant même si leur repas n'est pas fini. Je peux comprendre que le temps imparti étant court avec les contraintes sanitaires à respecter cela est nécessaire. Toutefois pourquoi interdire aux enfants d'emporter leur dessert, fromage ou pain pour finir leur repas. Car si parfois certains discutent d'autres sont simplement lents. Pouvez-**

vous me dire si d'autres parents ont entendu ce genre de chose et s'il est possible que les enfants puissent terminer leur repas même dehors dans la cour s'ils doivent laisser leur place ?

M. Le Principal invite les parents concernés à poser directement et sans attendre le CA leurs questions à la vie scolaire ou à l'administration, il est difficile de répondre sans connaître précisément les faits d'autant que cela semble être un cas isolé. Un temps de 30 minutes est normalement prévu pour les repas

M. Pinguet, représentant des parents d'élèves informe que le GPEC envisage de faire la boum de fin d'année comme cela était le cas avant la période de COVID. Les parents et élèves seront informés dès que possible.

M. Pinguet rappelle la nécessité de prévoir pour le prochain CA la modification des modalités de vote pour l'élection des représentants de parents d'élèves : le vote se fera uniquement par correspondance.

Les représentants des parents d'élèves remercient vivement les professeurs et organisateurs qui ont participé au voyage à Paris et aux autres sorties.

Prochain conseil d'administration : Jeudi 30 juin 2022